PROGRAMME

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

FONDÉE PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU 23 MARS 1923

(Siège social : à la Sorbonne, École des Hautes Études).

La Société des Études latines, fondée en 1923 sur l'initiative de M. J. Marouzeau, a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignement, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines : philologie, linguistique, littérature, histoire, sciences auxiliaires, et de réaliser entre ses membres une libre collaboration, susceptible d'améliorer les conditions du travail scientifique et de l'enseignement.

Le bureau est constitué comme suit pour l'année 1930 :

Président : J. Carcopino, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

Vice-présidents : H. Bernès, professeur honoraire, ancien membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique;

D. Barbelenet, docteur ès lettres, professeur au lycée Lakanal.

Secrétaire-administrateur et directeur de la Revue : J. Marouzeau, professeur à la Faculté des lettres, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Trésorière : M^me^ A. Biancani, licenciée ès lettres, diplômée d'études supérieures.

Les **séances** sont consacrées à des communications et discussions soit sur des questions particulières à tel domaine ou à telle discipline soit sur des sujets d'intérêt général : travaux en cours, comptes-rendus de publications récentes, rapports sur l'état actuel des principales questions, sur les progrès et la coordination des différentes disciplines ou des mêmes disciplines dans différents pays, exposés de doctrine, discussion des méthodes de recherche et d'enseignement, examen des relations entre l'enseignement et la science, enquêtes et suggestions sur des sujets d'ordre pratique, tels que : documentation, édition, impression, mises au point et orientations pour les étudiants et les travailleurs.

Les séances ont lieu à l'École des Hautes Études, salle Gaston Paris (Sorbonne, escalier E), le 2e samedi de chaque mois, à 17 heures. Elles sont précédées de réunions (à partir de 16 heures 30) destinées à fournir aux membres de la Société l'occasion de conversations particulières.

La **Revue des Études latines**, organe de la Société, qui paraît chaque année en deux fascicules, publie, outre les *Comptes-rendus des séances* et le résumé des communications, des articles scientifiques rangés sous les titres *Rapports et Mémoires*, *Notes et communications*, une *Chronique* destinée à renseigner les membres sur l'activité de la Société et d'une façon générale sur la documentation relative aux études latines, un *Bulletin bibliographique* consacré alternativement aux diverses disciplines, et un *Bulletin critique* où sont présentés les ouvrages d'intérêt général récemment parus. La Revue est ouverte à la collaboration des membres de la Société que leur éloignement de Paris empêche de participer aux séances, et accueille libéralement les offres de publication des étrangers, sans distinction de pays.

Une **Collection d'études latines**, dont huit volumes ont été publiés jusqu'à ce jour, est réservée aux publications dont l'importance dépasse le cadre de la *Revue*.

L'**adhésion** à la Société comporte une cotisation annuelle de 30 francs, exigible dans les trois premiers mois de l'année. Le titre de membre donateur est acquis par un versement unique dont le montant ne peut être inférieur à 700 francs.

Les membres de la Société à jour de leurs cotisations ont droit au service gratuit de la Revue, et à une réduction sur le prix des volumes antérieurs à leur adhésion.

Les collectivités, Bibliothèques, Sociétés, Revues, etc., peuvent s'abonner à la Revue, par l'intermédiaire de l'éditeur dépositaire, au prix de 45 francs l'année pour la France, 60 francs pour l'étranger.

Les adhésions et communications doivent être adressées à :

M. J. Marouzeau, administrateur de la Société et directeur de la Revue,
4, rue Schœlcher, Paris, XIVe,

les cotisations (de préférence par mandat-carte, chèque postal Paris, n° 550.54, ou chèque en banque) à :

Mme A. Biancani, trésorière,
43, boulevard Malesherbes, Paris, VIIIe,

les demandes d'abonnement et commandes de publications à l'éditeur :

Société des Belles-Lettres,
95, boulevard Raspail, Paris, VIe.

AVERTISSEMENT

Avec la décade qui commence en 1931, la **Revue des études latines** entre dans sa neuvième année d'existence.

Le bilan des huit premières années a été présenté à la fin du tome VIII (1930) sous la forme d'un quadruple index. Pendant cette période, la matière de la *Revue* s'est, d'année en année, enrichie de rubriques nouvelles : subdivisions ajoutées à la *Chronique* et aux *Comptes-rendus des séances*, *Notes et communications* complétant les *Rapports et Mémoires*, comptes-rendus sur *Les études latines dans les différents pays*, sur *Le latin dans les examens;* à côté du *Bulletin critique*, des *Bulletins bibliographiques* relatifs soit à l'ensemble d'une discipline, soit à tel objet déterminé... L'étendue de chaque volume s'est accrue d'autant, passant successivement de 135 pages (en 1923) à 208, 251, 302, 331, 363, 387, 427 pages (en 1930). Parallèlement à ces enrichissements, la diffusion de la Revue augmentait d'année en année : le chiffre des membres et abonnés passait de 144 (en 1923) à 215, 261, 296, 355, 406, 434, 467 (en 1930).

Cette première étape franchie, il n'apparaît pas nécessaire de modifier ni l'objet ni le cadre de la *Revue*. Une seule innovation sera réalisée à partir de 1931 : la *Revue* paraîtra désormais en deux fascicules annuels, qui seront publiés l'un à Pâques, l'autre à Noël; ainsi disparaîtront les inconvénients qui résultaient de la publication d'un fascicule au cours des vacances d'été. Il va sans dire que le volume total de la *Revue* n'en sera pas diminué; l'abondance des collaborations offertes fait prévoir qu'au contraire on peut en escompter un accroissement.

Parallèlement à la *Revue*, la **Collection d'études latines** s'est développée pendant ces huit années. Elle comprend actuellement huit volumes; quatre autres sont à l'impression ou en préparation. Deux des ouvrages qui y ont été publiés ont été couronnés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'importance de la Collection est telle aujourd'hui qu'il a paru bon de constituer à partir de 1931 deux séries de publications : une *Série scientifique*, comprenant essentiellement des ouvrages de